

POINT DE SITUATION À 11H15 LE 3 FÉVRIER 2020 SUR L'INCENDIE DE FORÊT EN COURS SUR LES COMMUNES DE DUMBÉA ET PAÏTA.



03/02/2020

Point de situation à 11h00 : L'arrière et le flanc gauche de l'incendie sont fixés, la tête de l'incendie continue d'avancer lentement alors que le flanc droit est toujours actif et se propage en direction de la route des taxidermistes (Païta).

Nouméa, le 3 février 2020 à 11h15

Un important incendie de forêt s'est déclaré le samedi 1er février 2020 dans la matinée au lieu-dit Val Suzon (commune de Dumbéa) et s'est propagé sur la commune de Païta, nécessitant l'activation du niveau 2 du plan Orsec « feux de forêt » le 1er février 2020 à 14h00.

Point de situation à 11h00 :

L'arrière et le flanc gauche de l'incendie sont fixés, la tête de l'incendie continue d'avancer lentement alors que le flanc droit est toujours actif et se propage en direction de la route des taxidermistes (Païta).

Actions pour la journée :

- secteur avant-droit : stopper la propagation par jalonnement dans la propriété LEYRAUD et largages par l'HBE.
- secteur droit : stopper la propagation par jalonnement et largages par l'HBE.
- secteur avant gauche : éviter la reprise par noyage des lisières et points chauds au niveau du lotissement "Les Niaoulis"1.

Moyens engagés : une dizaine d'engins d'extinction armés par 39 sapeurs-pompiers issus de l'unité d'intervention de la sécurité civile et des centres de secours communaux de Dumbéa, Nouméa et Païta ainsi que de la base aérienne 186 sont à pied d'œuvre, appuyés par 2 hélicoptères bombardiers d'eau.

Le vent se lève sur zone et des reprises sont signalées, notamment sur le secteur du Val Suzon (Dumbéa).

Le bilan provisoire ne fait état d'aucune victime, mais près de 800 ha de végétation ont été brûlés (mesure aérienne).

Source URL: <https://securite-civile.nc/communiqués-presse/point-de-situation-11h15-le-3-fevrier-2020-sur-lincendie-de-foret-en-cours-sur>